

Rue de la Préfecture 12
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 50 50
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 28 février 2019

Communiqué de presse

« **Simplement mieux – Jura** » : un programme cantonal de développement des compétences de base

L'Etat jurassien souhaite améliorer la maîtrise des compétences de base dans la population de notre canton. Pour cela, il a mis en place, en collaboration avec la Confédération, le programme « **Simplement mieux », qui doit permettre de développer à la fois l'offre de cours et la participation à ceux-ci. Les entreprises sont aussi sollicitées pour organiser, avec le soutien de la Confédération, des cours destinés au personnel concerné. Une « **boîte à outils** » est envoyée cette semaine aux entreprises jurassiennes.**

Avec l'évolution actuelle des métiers, les difficultés de lecture, d'écriture, de calcul ou d'utilisation des outils informatiques font courir des risques de précarisation de plus en plus importants. On estime qu'environ 10% de la population suisse connaît des difficultés avec les compétences de base, indispensables pour participer à la vie professionnelle, sociale ou politique. On parle ici de comprendre un texte simple, de comparer des grandeurs, de faire un pourcentage ou de répondre à un courrier électronique.

Les personnes qui connaissent des déficits dans ces domaines emploient beaucoup d'énergie pour les cacher. Les stratégies sont multiples mais concourent toutes à nier le problème plutôt qu'à le résoudre. Dès lors, l'accès à une formation et une qualification professionnelle est très difficile voire impossible.

En signant avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) une convention de prestations, le Canton du Jura s'est engagé à investir près de 400'000 francs sur quatre ans pour contribuer à réintégrer les personnes concernées dans un processus de formation continue. Si l'année 2018 a été essentiellement consacrée à la réalisation d'un état des lieux en termes d'offre et de demande, la nouvelle offre de cours est désormais accessible et devrait permettre d'organiser à moyen terme entre 300 et 400 périodes de cours par année, soit entre 5 et 10 fois plus que ce qui est actuellement dispensé.

Martial Courtet, ministre de la Formation, de la Culture et des Sports compte sur le programme « **Simplement mieux** » pour augmenter le nombre de certifications décernées aux adultes dans le Jura. Notre canton compte un nombre élevé d'adultes qui ne disposent pas d'un titre de formation professionnelle. Le programme doit permettre de réintégrer ceux-ci dans un processus de formation et les amener à un titre reconnu, gage de sécurité et de stabilité.

La construction, l'organisation et la promotion des cours sont confiées à AvenirFormation, l'unité de formation continue du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF). Celle-ci collabore étroitement avec l'association Lire et Ecrire pour l'animation des cours. L'offre comprend notamment des ateliers, dans lesquels on construit pour chaque participant-e un programme de formation individualisé en fonction des besoins. Toutes les compétences de base peuvent être abordées et développées.

Une offre spécifique pour les entreprises

L'expérience montre que l'activité professionnelle permet souvent de diagnostiquer des lacunes dans le domaine des compétences de base. Ces lacunes sont préjudiciables autant pour l'entreprise que pour les collaborateur-trice-s concerné-e-s. Comprendre les consignes de sécurité, interpréter un plan ou transmettre les informations par écrit exigent la maîtrise d'un minimum de compétences.

Pour aider les entreprises à agir, la Confédération a lancé le programme « Simplement mieux au travail ». Celui-ci offre un soutien important, sous forme de financement des actions de formation organisées sur le lieu de travail.

Afin de promouvoir ce programme dans le Jura, AvenirFormation a mis au point à l'attention des entreprises une « boîte à outils » pour élaborer des cours de base sur-mesure. Celle-ci doit permettre de simplifier les démarches et de faciliter l'organisation des cours. Elle contient une marche à suivre en cinq points qui permet aux PME d'être conseillées et accompagnées pour mettre sur pied et faire dispenser les formations utiles. Au final, celles-ci ne doivent rien coûter à l'entreprise, en dehors du temps consacré à l'apprentissage par le personnel.

Dès demain, plus de 500 boîtes à outils seront adressées aux entreprises jurassiennes. La démarche est soutenue par la Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ), qui a d'ores et déjà prévu une présentation à ses membres du dispositif « Simplement mieux au travail ». Celle-ci aura lieu le 16 mai 2019, sous la forme d'un « 5 à 7 » consacré aux enjeux de la formation professionnelle.

Personnes de contact :

Martial Courtet, ministre de la Formation, de la Culture et des Sports, tél. 032 420 54 03

Christophe Cattin, chef ad intérim du Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire, tél. 032 420 71 74 / 079 333 56 77

www.avenirformation.ch/mieux

www.avenirformation.ch/mieuxautravail